

PITHIVIERS LE VIEIL - CAISSE DES ÉCOLES

DÉLIBÉRATION D_0005_2025 DU

8 avril 2025

CONCERNANT L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

2024

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur CHALINE Philippe
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice

2024

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

2024

	RÉSULTAT CA antérieurs	VIREMENT A LA SF	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A RÉALISER 2024	SOLDE DES RESTES A RÉALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RÉSULTAT
				Dépenses		
INVEST	13 212,08 €		-2 694,00 €		0,00 €	10 518,08 €
				Recettes		
FONCT	61 255,52 €		-14 278,38 €			46 977,14 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12	46 977,14 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		46 977,14 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12	0,00 €
Déficit à reporter (ligne 002)		0,00 €

Fait à Pithiviers le Vieil
Le 8 avril 2025

Délibéré par le Conseil Municipal
Le 8 avril 2025



Nombre de membres en exercice : 7
Présents : 5
Suffrages exprimés : 5
Abs : 0
Pour : 6
Contre : 0

Date de la convocation :

3 avril 2025

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 18/04/2025
et de la publication le 28/04/2025